



Bulletin destiné aux participants au régime collectif de Reuter Benefits

Avril 2010

Accès à votre épargne-retraite

Dans votre planification de la retraite, vous devez vous livrer à un examen approfondi de vos épargnes et de vos ressources si vous souhaitez combler vos besoins, relativement à votre style de vie, tout au long de vos années de retraite.

Voici quelques points auxquels vous devez songer en vue de votre retraite :

- À quel âge prévoyez-vous prendre votre retraite?
- Quelles seront vos dépenses mensuelles?
- Quel revenu recevrez-vous du gouvernement, plus précisément du Régime de pensions du Canada et du Programme de la sécurité de la vieillesse?
- Quelle part de votre revenu vous faudra-t-il retirer de vos régimes de retraite, de vos régimes enregistrés d'épargne-retraite et/ou de vos régimes non agréés?
De plus, avez-vous vérifié combien de temps ce revenu durera?
- Devez-vous améliorer votre stratégie d'épargne-retraite actuelle pour vous assurer que vous disposerez de ressources suffisantes?
- Avez-vous cerné des occasions de partage du revenu qui vous permettraient de déboursier un impôt total moins élevé au cours de la retraite?

L'équipe de professionnels de Reuter Benefits peut vous aider à comprendre vos placements et à planifier votre retraite. Veuillez communiquer avec nous à retire@reuterbenefits.com ou nous appeler au 1-800-666-0142.